



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

zones sensibles

Question écrite n° 71206

Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la cartographie des REP et REP + qui sera arrêtée le 17 décembre 2014 et souhaite connaître dans quels délais et comment les recteurs vont-ils proposer des conventions de moyens car il serait déraisonnable qu'elles soient engagées avant la fin de l'année 2014, l'urgence sur le calendrier ne se justifiant pas puisque dans certaines académies les élus ont bien été contactés depuis déjà plusieurs semaines, alors que dans d'autres aucun lien n'a été établi.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71206

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 décembre 2014](#), page 10447

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)